



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Handicap - Situation des ADAPEI

Question écrite n° 43242

Texte de la question

M. Stéphane Buchou alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des Associations départementales de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI) et plus particulièrement en Vendée. Les ADAPEI sont confrontées depuis plusieurs années à des problèmes de taux d'encadrement des personnes qu'ils prennent en charge dans leurs établissements et leurs services médico-sociaux. Cette situation s'est dégradée avec la situation sanitaire du pays. L'une des raisons principales est le manque de revalorisation salariale des professions de ce secteur, malgré les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre du Ségur de la santé. Ces problèmes se répercutent dans les IME (Institut médico-éducatif) qui, faute d'encadrants disponibles, sont obligés de refuser l'accueil de certains patients. Pour faire en sorte que chaque jeune ou adulte en situation de handicap puisse accéder aux mêmes droits et aux mêmes chances que tous les citoyens, M. le député demande au Gouvernement les mesures qu'il compte prendre pour revaloriser les professions du réseau des ADAPEI.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Buchou](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43242

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 8994

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)